



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

1915



Organisation et personnel.

L'organisation du Bureau international n'a subi aucun changement en 1915. L'effectif régulier du personnel n'a également pas été modifié. Notre rapport de gestion pour 1914 signalait qu'à la fin de ladite année, les commis de chancellerie MM. E. Suter et A. Wider se trouvaient, le premier sous les armes, le second en traitement dans un sanatorium. M. Wider, exonéré définitivement du service militaire, a repris ses fonctions le 22 Mars 1915. M. Suter, rentré du service militaire le 23 Mars, y a été rappelé du 22 Juin au 25 Octobre.

Le Bureau a occupé un aide du 1^{er} Janvier à la fin de Février pour parer à l'absence des commis précités.

Composition de l'Union.

Il ne s'est produit aucun changement dans la composition de l'Union télégraphique en 1915. Celle-ci reste, par conséquent, formée des 48 Etats mentionnés dans notre précédent Rapport, ainsi que dans le tableau ci-après, qui indique la classe à laquelle ils appartiennent, la date de leur accession à la Convention, leur étendue en kilomètres carrés et, enfin, le chiffre de leur population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union	
Afrique du Sud (Union) ¹⁾	787 050	5 339 107	I	1 ^{er} Janvier	1911.
Allemagne	540 858	64 925 993	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Argentine (République).	2 987 353	7 784 644	I	1 ^{er} Janvier	1889.
Australie (Fédération) ²⁾	7 697 234	4 872 059	I	1 ^{er} Janvier	1903.
Autriche	300 007	28 571 934	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Belgique	29 455	7 571 387	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Bolivie	2 265 801	1 458 033	IV	1 ^{er} Juin	1907.
Bosnie-Herzégovine	51 199	1 898 044	V	1 ^{er} Juillet	1880.
Brésil	8 565 506	18 000 000	I	4 Juillet	1877.
Bulgarie	114 000	5 100 000	V	18 Septembre	1880.
Ceylan	65 768	4 106 350	VI	1 ^{er} Janvier	1897.
Chili	756 990	3 249 092	I	1 ^{er} Janvier	1908.
Colonies portugaises	1 872 438	22 519 013	V	1 ^{er} Janvier	1894.
Congo belge	2 365 000	15 000 000	VI	1 ^{er} Janvier	1912.
Danemark ³⁾	38 971	2 757 076	IV	1 ^{er} Janvier	1866.
Egypte	994 300	9 811 544	IV	9 Décembre	1876.
Erythrée	130 000	340 000	VI	1 ^{er} Juillet	1908.
Espagne ⁴⁾	505 196	20 027 412	II	1 ^{er} Janvier	1866.
France et Algérie ⁵⁾	1 111 696	45 165 337	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Grande-Bretagne ⁶⁾	1 190 278	49 000 000	I	24 Février	1871.
Grèce	72 206	3 021 300	V	1 ^{er} Janvier	1866.
Hongrie	324 851	20 886 487	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Indes britanniques	3 770 970	315 001 099	I	1 ^{er} Janvier	1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	37 717 377	III	1 ^{er} Juillet	1872.
Indochine française	700 000	16 000 000	IV	26 Mai	1884.
Islande	104 785	85 188	VI	1 ^{er} Octobre	1906.
Italie ⁷⁾	286 682	35 597 784	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Japon ⁸⁾	673 874	73 893 562	I	17 Janvier	1879.
Luxembourg	2 597	261 540	VI	2 Mars	1866.
Madagascar	580 000	3 351 481	V	1 ^{er} Janvier	1903.
Maroc	400 000	6 000 000	IV	1 ^{er} Janvier	1912.
Monténégro	9 080	300 000	VI	20 Septembre	1880.
Norvège	322 909	2 391 782	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Nouvelle-Calédonie	21 024	53 346	VI	1 ^{er} Janvier	1895.
Nouvelle-Zélande	271 294	1 124 190	IV	3 Juin	1878.
Pays-Bas	33 080	6 336 670	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1 ^{er} Janvier	1869.
Portugal ⁹⁾	92 157	5 960 056	V	1 ^{er} Janvier	1866.
Roumanie	137 786	7 248 061	III	9 Février	1866.
Russie	21 735 995	171 059 900	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Sénégal	250 000	1 150 000	V	26 Mars	1885.
Serbie	48 303	2 957 207	V	9 Février	1866.
Siam	556 073	7 560 973	V	21 Avril	1883.
Suède	447 864	5 679 607	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Suisse	41 324	3 753 293	IV	1 ^{er} Janvier	1866.
Tunisie	129 318	1 926 000	V	1 ^{er} Juillet	1885.
Turquie	2 889 300	24 535 700	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Uruguay	186 926	936 120	IV	1 ^{er} Juillet	1902.
Totaux	70 011 185	1 081 285 748			

¹⁾ Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: le Cap de Bonne-Espérance le 1^{er} Janvier 1882, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1^{er} Juillet 1904, le Transvaal le 1^{er} Juillet 1904. — ²⁾ Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1^{er} Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1^{er} Juillet 1880. — ³⁾ Non compris les îles Féroé. — ⁴⁾ Y compris les Baléares et les Canaries. — ⁵⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — ⁶⁾ Y compris Gibraltar, Malte et les protectorats britanniques de l'Afrique orientale et Uganda. — ⁷⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — ⁸⁾ Y compris Chosen (Corée), Formose et le Sakhalin japonais. — ⁹⁾ Y compris Madère et les Açores

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont adhéré à la Convention se composait, au 31 Décembre 1915, ainsi qu'il suit :

- 1° Commercial Cable C°.
- 2° Compagnie allemande des câbles transatlantiques.
- 3° Compagnie des câbles sud-américains.
- 4° Compagnie Est-européenne des télégraphes.
- 5° Compagnie française des câbles télégraphiques.
- 6° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
- 7° Compagnie télégraphique germano-sudaméricaine.
- 8° Compañia telegráfico-telefónica del Plata.
- 9° Direct Spanish Telegraph C°.
- 10° Direct West India Cable C°.
- 11° Eastern Telegraph C°.
- 12° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C°.
- 13° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
- 14° Halifax and Bermudas Cable C°.
- 15° Indo-European Telegraph C°.
- 16° West African Telegraph C° (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
- 17° West India and Panama Telegraph C°.
- 18° Western Telegraph C°.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Petersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se composait des Compagnies ci-après :

- 1° African Direct Telegraph C°.
- 2° Amazon Telegraph C°.
- 3° American Telegraph and Cable C° (Western Union).
- 4° Anglo American Telegraph C°.
- 5° Central and South American Telegraph C°.
- 6° Commercial Pacific Cable C°.
- 7° Cuba Submarine Telegraph C°.
- 8° Direct United States Cable C°.
- 9° Eastern and South African Telegraph C°.
- 10° Europe and Azores Telegraph C°.
- 11° Mexican Telegraph C°.
- 12° Pacific and European Telegraph C°.
- 13° River Plate Telegraph C° (Compañia telegráfica del Rio de la Plata).
- 14° Société Anonyme belge des câbles télégraphiques.
- 15° West Coast of America Telegraph C°.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut :

- 1° African Transcontinental Telegraph C°.
- 2° British North Borneo C°.
- 3° Commercial Cable Company of Cuba.
- 4° Postal Telegraph C°.
- 5° United States and Hayti Telegraph and Cable C°.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec le service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, avec la Direction générale des télégraphes fédéraux du Mexique, avec l'Administration gouvernementale des télégraphes de Chine, avec les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la presqu'île de Malacca et avec le Pacific Cable Board.

Travaux réguliers.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau a été de 2821 (1914: 4127). Dans ce total, les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

Nomenclature des bureaux télégraphiques et des câbles, ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	721	pièces
Questions de tarifs et dispositions facultatives	335	»
Comptabilité	329	»
Interruptions et rétablissements de lignes	303	»
Journal télégraphique	221	»
Restrictions de service	184	»

Les **Circulaires** sont au nombre de 5 (du N° 693 au N° 697). Les objets traités dans ces Circulaires sont les suivants:

1. Ajournement de la Conférence télégraphique internationale de Paris.
2. Compte de l'exercice 1914.
3. Rapport de gestion pour 1914.
4. Statistique générale de la Télégraphie, année 1913.
5. Statistique générale de la Téléphonie, année 1913.

Les **Notifications** sont au nombre de 200, dont 186 sous forme de circulaires télégraphiques et 14 (du N° 720 au N° 733) sous celle de circulaires imprimées.

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications internationales; les autres ont eu pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les mutations dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; l'ouverture de nouvelles communications internationales terrestres, sous-marines ou radiotélégraphiques; l'ouverture de bureaux télégraphiques; les adhésions à l'arrangement concernant l'échange des télégrammes différés; les tarifs afférents aux nouvelles communications ou les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux existants; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service. Comme annexe à la Notification du 1^{er} Janvier 1916, nous avons donné un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1915.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1915, la **Statistique générale de la télégraphie**, en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique* sur les résultats obtenus pour l'année 1913.

Ce cahier a été tiré à 920 exemplaires, qui ont été employés de la manière suivante:

Distribution gratuite et service du Bureau international	703	exemplaires.
Vente aux Administrations et aux particuliers	129	»
	Ensemble	832
		»
Il reste donc au 31 Décembre 1915 un stock disponible de	88	»
	Total	920
		»

La **Statistique générale des téléphones** pour l'année 1913 a aussi été établie, dans la mesure des renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique*, ainsi que dans un cahier séparé.

Le tirage spécial a été effectué à 900 exemplaires.

La distribution gratuite et le service du Bureau en ont absorbé 695 exemplaires

La vente s'est élevée à 117 »

812 »

De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1915 un stock disponible de . . . 88 exemplaires.

Le *Journal télégraphique* a terminé, avec l'année 1915, la 47^e année de son existence.

Le 39^e volume, qui se rapporte à l'année 1915, comporte 288 pages de texte avec 34 figures. Il contient notamment: la revue télégraphique de 1914; des articles techniques sur le télégraphe rapide, sur l'amélioration des communications téléphoniques sous-marines au moyen de dérivations inductives, sur le principe du nouveau procédé de télégraphie sous-marine (système Gott), sur un système automatique pour la transmission et la retransmission des signaux Baudot, sur l'amplification des courants de faible intensité, sur la détermination de la longueur des portées des lignes électriques; la suite d'une étude sur le Règlement télégraphique international; la suite de la Législation télégraphique, le compte-rendu du concours de télégraphie pratique de Gênes; une étude sur le service téléphonique tunisien; une étude sur le développement du trafic télégraphique et téléphonique au Danemark, de 1907 à 1913; 21 extraits de rapports de gestion d'Administrations; les statistiques télégraphiques, radiotélégraphiques et téléphoniques de 1913; 16 documents officiels; 23 notices bibliographiques sur des ouvrages relatifs à la télégraphie, à la radiotélégraphie, à la téléphonie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; 86 nouvelles concernant la télégraphie, la radiotélégraphie, la téléphonie ou les Administrations; enfin le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des lignes télégraphiques internationales.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2600 exemplaires, dont voici la distribution:

Répartition gratuite et échanges	1693
Abonnements souscrits par les Administrations	489
» » » » Compagnies	159
» pris directement, par la librairie ou par la poste	103
Total	2444

Quant aux années antérieures, les volumes I à III sont épuisés, et, pour les autres volumes, le tableau ci-après indique le nombre d'exemplaires restants, déduction faite d'une réserve de 10 exemplaires destinés aux archives du Bureau international.

Volumes.																	
IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI
39	40	43	63	76	74	38	39	74	80	70	71	65	67	55	93	89	61
XXII	XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI	XXXII	XXXIII						
88	72	93	95	96	102	114	122	105	55	36	78						
			XXXIV	XXXV	XXXVI	XXXVII	XXXVIII	XXXIX									
			60	71	13	105	110	110									

De la **Table alphabétique générale des matières**, pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique*, comprenant la période allant de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1910, et dont le prix est fixé à fr. 1,20 l'exemplaire, port non compris, il reste, au 31 Décembre 1915, un stock disponible de 480 exemplaires.

De la **Nomenclature des câbles** formant le réseau sous-marin du globe, 10^e édition, 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1914 de 403 exemplaires.

En 1915, il en a été vendu 40 »

Stock disponible au 31 Décembre 1915 363 exemplaires.

Vu le nombre très restreint d'additions et de modifications survenues dans le réseau sous-marin du globe depuis la publication du dernier supplément à ce document (N^o 4 du 1^{er} Juillet 1914), nous n'avons pas jugé nécessaire d'éditer un nouveau supplément au cours de l'exercice 1915.

Des **Documents relatifs aux Conférences**, le stock disponible au 31 Décembre 1915 est le suivant:

Documents de Rome 1872	46 exemplaires.
» » Berlin 1885	19 »
» » Paris 1890	58 »
» » Budapest 1896	49 »
» » Londres 1903	346 »
» » Lisbonne 1908	231 »

Le stock des Documents de Paris (1865), de Vienne (1868), de St-Petersbourg (1875) et de Londres (1879) est épuisé.

Du **Règlement de service international et des tableaux des tarifs arrêtés par la Conférence de Lisbonne**, il restait, au 31 Décembre 1914, un stock disponible de 1231 exemplaires.

Vente en 1915 144 »

Stock disponible au 31 Décembre 1915 1087 exemplaires.

Par suite d'un nouveau tirage effectué en 1914, le prix par exemplaire de ce document a été élevé à fr. 2,30.

Tableau des modifications et adjonctions aux dispositions du Règlement télégraphique de Lisbonne, rendues nécessaires par la revision, à Londres (1912), de la Convention et du Règlement radiotélégraphiques. Prix 20 ct., port non compris.

Stock au 31 Décembre 1914 37 exemplaires.

Tirage supplémentaire en 1915 1255 »

1292 exemplaires.

Vente en 1915 105 »

Stock disponible au 31 Décembre 1915 1187 exemplaires.

De l'**Annexe au Tableau A** du Règlement télégraphique international (Revision de Lisbonne), 2^e édition 1912, dont le prix est de fr. 1 par exemplaire, les frais de port non compris, il restait, au 31 Décembre 1914, un stock disponible de 136 exemplaires.

La vente s'en est élevée, en 1915, à 10 »

Stock disponible au 31 Décembre 1915 126 exemplaires.

Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international. Brochure in-4^o de 123 pages. Prix, fr. 4,65 par exemplaire, les frais de port compris.

Il en restait un stock disponible, au 31 Décembre 1915, de 228 exemplaires.

Du **Tableau** indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret**, les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international, publié en 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1915 de 193 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à fr. 2,25 par exemplaire, les frais de port compris.

Du **Répertoire analytique** pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur au 1^{er} Avril 1911, contenus dans nos différentes Notifications, il reste, au 31 Décembre 1915, un stock disponible de 212 exemplaires.

Nouveau vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un Appendice, 1901. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document, dont le prix des 4 volumes, avec Appendice, reste fixé comme suit :

- a) Pour les Administrations de l'Union, à fr. 50
 b) Pour les Compagnies de câbles, à » 60
 c) Pour les particuliers, à » 80

	I ^{er} volume	II ^{me} volume	III ^{me} volume	IV ^{me} volume
Stock au 31 Décembre 1914	781	995	1096	1072
Diminution en 1915	—	—	—	—
Stock disponible au 31 Décembre 1915	781	995	1096	1072

De la brochure sur l'**Emploi du Langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale**, publiée en 1912, dont l'auteur est M. Crescitz, vice-directeur du Bureau international (brochure in-8^o de 190 pages), il restait au 31 Décembre 1915 un stock disponible de 5 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à 1 franc par exemplaire, les frais de port non compris.

Tarifs téléphoniques. — Brochure in-8° de 498 pages, publiée en 1906, et dont le prix reste fixé à fr. 1,60 par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1914	305 exemplaires.
Vente en 1915	2 »
Il reste au 31 Décembre 1915	303 exemplaires.

Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille, édition 1912. Prix 65 centimes, port non compris, ou 1 franc, port compris, par exemplaire.

Stock au 31 Décembre 1914	714 exemplaires.
Vente en 1915	28 »
Stock disponible au 31 Décembre 1915	686 exemplaires.

Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906. Prix de la Carte, fr. 3. —; prix de la Liste, 50 cts. par exemplaire.

	Carte Exemplaires	Liste Exemplaires
Stock au 31 Décembre 1914	458	250
La vente s'en est élevée en 1915 à	17	14
Stock disponible au 31 Décembre 1915	441	236

Par Circulaire N° 685 du 18 Février 1914, nous avons fait connaître aux Administrations notre intention de publier une **Carte schématique du régime européen** indiquant les grandes communications télégraphiques internationales directes de ville à ville et d'accompagner cette publication d'une nouvelle édition de la Liste des dites communications.

Toutefois, notre personnel s'étant raréfié par suite de la mobilisation de l'armée suisse et les circonstances créées par l'explosion du conflit européen nous faisant douter de la possibilité de mener à bonne fin les travaux commencés, nous avons jugé préférable de renvoyer la publication des deux documents en question jusqu'après la fin de la guerre.

Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen. — Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre Rapport de gestion pour 1914, la dernière édition de ce document, qui remonte à l'année 1909, est épuisée depuis le mois de Juillet 1914.

Les travaux de préparation pour la publication d'une nouvelle édition ont été commencés, conformément à notre Circulaire N° 687 du 14 Mars 1914, vers le milieu de cette année, mais, pour les raisons déjà exposées ci-dessus, ils ont dû être suspendus, à peine commencés.

Toutefois, sachant que le manque complet de ce document suscite aux Administrations des inconvénients quant à l'acheminement de la correspondance télégraphique internationale, nous nous efforcerons d'achever la nouvelle édition en 1916.

Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques, 13^e édition, 1914. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document.

	Exemplaires avec préface en :							
	allemand	anglais	français	italien	3 langues	français et hollandais	non brochés	Total
Stock disponible au 31 Décembre 1914 :	1585	328	629	523	100	15	1750	4930
Ont été brochés en 1915 :	—	+ 1300	—	—	—	—	— 1300	—
Reçu de l'imprimerie :	—	—	—	—	—	—	+ 300	300
	1585	1628	629	523	100	15	750	5230
Vente en 1915 :	79	1535	335	40	—	—	—	1989*
Stock au 31 Décembre 1915 :	1506	93	294	483	100	15	750	3241

Le prix d'un exemplaire broché de la Nomenclature des bureaux, y compris celui de l'Annexe Complémentaire, s'élève à fr. 4,60 pour les volumes tirés sur papier ordinaire, et à fr. 5,60 pour ceux tirés sur papier fort, avec majoration de 5 centimes pour les exemplaires précédés d'une préface en deux langues.

En 1915, il a été publié six Annexes ordinaires portant les N°s 1 à 6, tirées à 53,500 exemplaires. Le prix de ces Annexes est de 45 centimes par collection.

* Dans ce chiffre sont compris 1547 exemplaires que nous avons distribués en remplacement d'un égal nombre de Nomenclatures qui ne sont pas arrivées à destination. Nos premiers envois sont encore en souffrance, mais les démarches entreprises nous font espérer leur prochain retour à notre Bureau.

Extension du réseau général.

Le Bureau international a reçu, en ce qui concerne le développement du réseau télégraphique général en 1915, les renseignements suivants, indépendamment des données que les Administrations lui fournissent sous la forme de tableaux statistiques, publiés après coordination, ou par le moyen de leurs rapports de gestion dont des extraits sont insérés dans le *Journal télégraphique* :

1° L'Administration hellénique a établi des communications télégraphiques directes entre la Grèce et la Bulgarie *via Salonique-Serres-Sofia* et *via Salonique-Cavalla-Xanthi* et entre la Grèce et la Serbie par la voie de *Salonique-Uskub (Skoplye)*.

2° L'Administration des Colonies portugaises a fait établir une communication entre Cabinda, localité située dans le district du même nom de la province d'Angola, et Banana, Congo belge, où aboutit, par une T-pièce, le câble sous-marin San Thome-Loanda.

3° Les câbles Perim-Assab et Massaua-Assab ayant été, l'un supprimé, l'autre provisoirement abandonné, l'Administration de l'Erythrée a ouvert une station radiotélégraphique à Assab, laquelle accepte les télégrammes pour toutes les destinations.

4° L'Administration de la Fédération australienne a ouvert, par télégraphie sans fil, des communications entre le continent australien, d'une part, et la Nouvelle-Guinée (Wilhelmshaven et l'île de Woodlark), d'autre part.

5° L'Office espagnol a notifié l'ouverture d'un service radiotélégraphique entre l'Espagne et l'Autriche, par l'intermédiaire des stations de télégraphie sans fil de Trieste ou Pola et celles de Barcelone ou Aranuez, et entre l'Espagne et l'Italie, par l'intermédiaire des stations de Rome et Spezia, d'une part, et celle de Barcelone, d'autre part.

6° Nous avons appris par les Compagnies transatlantiques du Nord et la Commercial Pacific Cable Co l'établissement des communications suivantes par télégraphie sans fil :

Avec l'île de Montserrat dans le groupe des Iles du Vent, Petites Antilles;

Entre Suva (Iles Fiji), d'une part, et l'île de Tutuila (Samoa) et les places de Nausori, Navua, Lautoka (Iles Fiji), d'autre part;

Entre Awanui (Nouvelle-Zélande) et Apia, localité située dans l'île d'Opoulou de l'Archipel de Samoa;

Entre Awanui et l'île de Tahiti (Archipel de la Société), *via Apia*.

7° Les Administrations de Bulgarie et de Turquie ont ouvert une communication télégraphique entre Kéchan (Turquie) et Gumuldjina (Bulgarie), par la voie *Ipsala-Férédjik*, laquelle doit servir, en temps normal, à l'échange de la correspondance limitrophe entre ces deux pays et, en cas d'interruption ou d'encombrement de la ligne directe Péra-Sofia, à celui de la correspondance générale.

8° La Compagnie française des câbles télégraphiques a fait poser et ouvrir à l'exploitation un câble sous-marin de 348,968 kilomètres entre Saint-Domingue (République Dominicaine) et Mayaguez (Porto Rico), ainsi qu'une ligne terrestre de 186 kilomètres entre Mayaguez et San Juan de Porto Rico, ce qui permet de communiquer directement entre cette dernière localité et Saint-Domingue.

9° Enfin, des communications radiotélégraphiques ont été établies entre Lima (Pérou) et les localités péruviennes de Chala, Ilo, Pisco, où il existe également des bureaux télégraphiques ordinaires.

Parmi les nombreux bureaux télégraphiques ouverts durant l'année 1915, nous mentionnerons spécialement les suivants :

Bab Moroudjd, Dar Ould Zidouh, Moulay Bou Azza, Sidi Lamine et Sidi Yahia, dans le Maroc occidental;

Figui et Safsafat, dans le Maroc oriental;

S. Salvador, dans le district du Congo, province d'Angola;

Putumayo (bureau radiotélégraphique), au Pérou;

Pujehun, dans le district de Sherbro (Sierra Leone);

20 bureaux dans la Colombie britannique;

Un bureau électro-sémaphorique à Rabat, Maroc.

Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique.

En ce qui concerne le fonds spécial affecté à l'érection du monument, nous faisons remarquer que l'Union télégraphique a versé à ce fonds, par annuités de fr. 25 000,—, pour les exercices

1908 à 1914, la somme de fr. 175 000,—. Par des intérêts et des recettes imprévues ce montant s'est élevé à fr. 176 314,40, de sorte que la huitième et dernière annuité, afférente à l'exercice 1915, ne comportait plus que fr. 23 685,60.

D'après les déclarations du Département suisse des Finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, le fonds accuse au 31 Décembre 1915 un solde actif de fr. 653,98, conformément aux opérations ci-après :

Solde actif de 1914	fr. 4 308,38
Versement de l'Union télégraphique	» 23 685,60
Versement de la Confédération suisse	» 4 000,—
	<hr/>
	fr. 31 993,98
Dépenses en 1915	» 31 340,—
	<hr/>
Fortune au 31 Décembre 1915	fr. 653,98

Cinquantenaire de l'Union télégraphique.

Avec l'année 1915 l'Union télégraphique est arrivée au terme d'une première période de cinquante années de féconde activité pour les Administrations télégraphiques des Etats contractants et de brillants résultats pour la télégraphie internationale.

En vue de célébrer dignement cette date, la Conférence de Lisbonne, dans sa dernière séance, accepta à l'unanimité la proposition de son Président, M. Pereira, de choisir la ville de Paris, berceau de cette Union, pour siège de la future Conférence, d'en fixer la réunion à l'année 1915 et d'ériger un monument à Berne en commémoration de cet important événement historique.

Voulant apporter sa modeste contribution à la solennisation projetée, le Bureau international entreprit l'élaboration d'un mémoire retraçant brièvement l'histoire de l'Union télégraphique et donnant une série de tableaux destinés à montrer les réductions de tarifs et le développement des communications, survenues pendant la période en question.

Nous nous proposons de distribuer ce mémoire lors de la Conférence qui devait se réunir à Paris au cours de 1915. Les circonstances ayant fait ajourner cette Conférence, nous avons cru devoir néanmoins poursuivre et achever notre travail, afin de ne pas laisser le jubilé de notre Union se passer sans en marquer la date par quelque acte commémoratif approprié.

Sorti de presse vers la fin de 1915, ce travail, qui porte le titre „L'Union télégraphique (1865—1915)“, a été distribué aux Administrations de l'Union dans la première quinzaine de Janvier 1916.

Quant au monument, qui est d'ailleurs achevé, son érection à Berne, aussi bien que son inauguration, ont dû être remises, en raison des circonstances, à une époque plus propice.

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Le fonds de fr. 25 000, constitué en faveur du personnel du Bureau international de l'Union télégraphique à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879, s'élevait à la fin de 1914 à la somme de fr. 158 589,48.

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, il a été décidé par le Conseil fédéral suisse, en 1908, à la suite d'une résolution prise par la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne, que le fonds sera alimenté par le versement, à partir de l'année 1908, du montant de la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international et le crédit de fr. 100 000 prévu par le Règlement de service international.

Conformément à cette décision, les versements suivants ont pu être faits pour les années 1908 à 1914 :

Année 1908	fr. 16 434,72
» 1909	» —
» 1910	» 18 334,47
» 1911	» 22 762,68
» 1912	» 27 454,78
» 1913	» 18 876,76
» 1914	» 16 625,87

Le résultat du compte de 1915 a permis de faire un nouveau versement s'élevant à fr. 35 524,15.

D'après la déclaration du Département suisse des Finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, celui-ci s'élevait, au 31 Décembre 1915, à la somme de fr. 194 924,88, conformément aux développements ci-après :

Fortune au 31 Décembre 1914	fr. 158 589,48
Augmentation :	
Intérêts perçus en 1915	fr. 4 811,25
Versement par l'Union télégraphique	» 35 524,15
	» 40 335,40
	fr. 198 924,88
Diminution :	
Réserve pour amortissements sur les cours des titres en portefeuille	» 4 000,—
Fortune au 31 Décembre 1915	fr. 194,924,88

Cette somme est représentée par :

fr. 31 000,— obligations du canton de Berne à 3 %
» 20 000,— obligations du Crédit foncier suisse, Frauenfeld, à 4 ¹ / ₂ %
» 30 000,— obligations de la Caisse hypothécaire du canton de Berne à 4 ¹ / ₄ %
» 30 000,— obligations de la Banque hypothécaire du canton d'Argovie à 4 ¹ / ₂ %
» 48 250,— obligations de fr. 50 000,— au cours de fr. 96,50 du III ^e Emprunt fédéral pour la mobilisation de 1915 à 4 ¹ / ₂ %
fr. 159 250,— moins
» 4 000,— réserve pour amortissements sur les cours
fr. 155 250,— plus
» 39 674,88 avoir auprès de la Caisse d'Etat suisse
fr. 194 924,88 comme ci-dessus.

Comptabilité.

La comptabilité de l'année 1915 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1914 et du budget qui avait été prévu pour 1915.

Le résultat général du compte de l'exercice 1915 est le suivant :

Le budget de 1915, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de	fr. 166 894,81
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à	» 52 918,81
Les dépenses se sont effectivement élevées à	fr. 174 802,48
et les recettes ont atteint le chiffre de	» 50 836,48
Le budget mettait à la charge des Administrations	fr. 113 976,—
Cette somme se trouve effectivement élevée à	» 123 966,—
Différence à la charge des Administrations	fr. 9 990,—

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à fr. 123,966,—, ce qui porte à fr. 194,— le montant de chacune des 639 unités qui contribuent aux dépenses communes de 1915.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations	TOTALS	
					des unités	des montants
I	25	194 francs	Fr. 4 850	15	375	Fr. 72 750,—
II	20		3 880	1	20	3 880,—
III	15		2 910	6	90	17 460,—
IV	10		1 940	8	80	15 520,—
V	5		970	10	50	9 700,—
VI	3		582	8	24	4 656,—
				48	639	123 966,—

Le Bureau international a versé à la Caisse d'Etat suisse, en 1915, la somme de	fr. 316 792,83
Il a reçu de la Caisse d'Etat suisse, pendant la même période	» 174 522,08
Excédent des paiements à la Caisse d'Etat suisse	<u>fr. 142 270,75</u>
Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1915 atteint le chiffre de	fr. 177 815,10
Le Bureau international devait à la Caisse d'Etat suisse à la même date	» <u>177 534,70</u>
Il reste donc pour l'année 1916, conformément aux développements qui précèdent, un solde actif de	fr. <u>280,40</u>

Berne, le 5 Février 1916.

Vu et approuvé:
Le Département Politique suisse,
HOFFMANN.

Le Directeur:
E. FREY.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMPTE
DE L'EXERCICE 1915
ET
BUDGET
POUR L'ANNÉE 1916



Exercice de 1915 et

Compte de 1914		Budget de 1915		Recettes	Compte de 1915		Budget de 1916	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
4 452	58	3 890	—	1. Journal	2 243	15	2 775	—
304 694	10	42 400	—	2. Nomenclature des bureaux	39 930	03	38 090	—
283	98	466	95 ¹⁾	3. Statistique	342	75	300	—
120	—	200	—	4. Vocabulaire	3	30	100	—
364	90	300	—	5. Cartes télégraphiques	79	55	100	—
5 657	—	3 561	86 ²⁾	6. Notifications et Circulaires	6 800	55	5 000	—
437	30	400	—	7. Nomenclature des câbles	47	55	100	—
316 009	86	51 218	81		49 446	88	46 465	—
				II. Vente de documents des Conférences	493	25	600	—
683	86	600	—					
				III. Loyers	500	—	500	—
313	60	500	—					
				IV. Imprévu	396	35	—	—
188	85	—	—					
		600	—	V. Solde actif de l'année dernière	—	—	600	—
317 196	17	52 918	81		50 836	48	48 165	—
				VI. Parts contributives des Etats.				
98 173	66	83 466	— ³⁾	1. Service ordinaire	99 126	45	87 485	—
1 431	34	5 510	—	2. Service extraordinaire:				
				a) Frais spéciaux des Conférences	1 153	95	4 400	—
25 000	—	25 000	—	b) Monument commémoratif de la				
				fondation de l'Union télégra-	23 685	60	—	—
				phique				
124 605	—	113 976	—		123 966	—	91 885	—
				¹⁾ Augmentation de fr. 166,95 correspondant				
				au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI.3).				
				²⁾ Augmentation de fr. 61,86 correspondant au				
				crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 6).				
				³⁾ Augmentation de fr. 1081,— correspondant				
				aux crédits supplémentaires pour les dépenses				
				(I. 1 et 2).				
441 801	17	166 894	81		174 802	48	140 050	—

Budget pour 1916.

Compte de 1914		Budget de 1915		Dépenses	Compte de 1915		Budget de 1916	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
49 895	—	50 835	— ²⁾	1. Traitements	50 835	—	51 635	—
7 484	—	7 625	— ³⁾	2. Assurances	7 625	—	7 745	—
672	—	2 520	—	3. Aides de bureau	420	—	2 520	—
58 051	—	60 980	—		58 880	—	61 900	—
50	—	1 000	—	II. Frais de voyages	133	20	1 000	—
4 440	—	4 440	—					
				III. Loyers	4 440	—	4 440	—
				IV. Matériel de bureau.				
606	61	670	—	1. Livres, cartes, journaux, etc.	391	08	670	—
2 272	04	1 250	—	2. Mobilier	541	35	1 250	—
2 878	65	1 920	—		932	43	1 920	—
				V. Frais généraux de bureau.				
413	70	500	—	1. Fournitures de bureau	385	20	500	—
864	55	1 000	—	2. Eclairage, chauffage, etc.	648	25	1 000	—
1 378	86	1 390	—	3. Affranchissements, expéditions.	1 236	40	1 390	—
1 105	55	1 100	—	4. Service	985	70	1 100	—
3 762	66	3 990	—		3 255	55	3 990	—
				VI. Imprimés.				
6 968	05	7 780	—	1. Journal	6 431	20	7 780	—
314 982	65	43 846	—	2. Nomenclature des bureaux	34 463	14	42 020	—
753	15	966	95 ⁴⁾	3. Statistique	966	95	800	—
7	70	100	—	4. Vocabulaire	—	—	100	—
60	20	5 000	—	5. Cartes télégraphiques	—	—	5 000	—
4 017	74	4 061	86 ⁵⁾	6. Notifications et Circulaires	4 061	86	4 500	—
454	65	600	—	7. Nomenclature des câbles	10	03	500	—
327 244	14	62 354	81		45 933	18	60 700	—
2 115	20	6 110	—	VII. Frais spéciaux des Conférences .	1 647	20	5 000	—
25 000	—	25 000	—	VIII. Monument commémoratif de la	23 685	60	—	—
				 fondation de l'Union télégraphique				
16 960	37 ¹⁾	500	—	IX. Imprévu	35 614	92⁶⁾	500	—
1 299	15	600	—	X. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)	280	40	600	—
441 801	17	166 894	81		174 802	48	140 050	—

¹⁾ Dont fr. 16 625,87 versement au Fonds de prévoyance.

²⁾ Dont fr. 940 de crédit supplémentaire.

³⁾ Dont fr. 141 de crédit supplémentaire.

⁴⁾ Dont fr. 166,95 de crédit supplémentaire.

⁵⁾ Dont fr. 61,86 de crédit supplémentaire.

⁶⁾ Dont fr. 35 524,15 versement au Fonds de prévoyance.